



Initiative pour un socle de protection sociale

Recevoir une éducation, être en bonne santé et disposer d'un revenu suffisant pour prendre part à la vie culturelle, pour s'exprimer librement et partager des connaissances et des idées – ce sont des droits de l'homme dont nous devrions tous pouvoir jouir, à tout moment. Des sociétés plus fortes, plus justes et plus solidaires sont ainsi créées, constituant la base pour une paix et prospérité à plus long terme.

coordinateurs globaux

BIT

OMS

agences de coopération

FAO, FMI, HCDH, ONU

Commissions régionales,

ONUSIDA, UNICEF, PNUD,

NUDAES, UNHABITAT,

UNHCR, UNODC, UNRWA,

Banque Mondiale, PAM,

OMM

L'Initiative pour un socle de protection sociale promeut un accès universel aux transferts sociaux et services essentiels. Aujourd'hui, 80% de la population mondiale ne bénéficie pas d'un paquet de garanties sociales lui permettant de faire face aux risques de la vie. Garantir un socle de protection sociale pour ces personnes, parmi lesquelles beaucoup luttent pour survivre, est une priorité.

Le socle de protection sociale est une nécessité économique et sociale

Investir dans un socle de protection sociale, c'est investir dans la justice sociale et le développement économique. La protection sociale contribue à la croissance économique en améliorant la productivité de travail et en participant à la stabilité sociale. En temps de crise, un socle de protection sociale agit comme stabilisateur automatique de l'économie en maintenant la demande agrégée. Garantir un socle de protection sociale à la population mondiale représente un défi considérable. Les études chiffrées menées par divers organismes des Nations Unies montrent cependant qu'un socle de transferts sociaux est globalement abordable financièrement, à chacune des étapes de développement économique, même si le financement n'est pas encore disponible partout.

Reconnaissant l'importance et la nécessité des systèmes de protection sociale adéquats, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies a récemment adopté (avril 2009) "l'Initiative pour un socle de protection sociale" en faisant une de ses neuf priorités pour lutter contre les conséquences de la crise économique mondiale. Dans le cadre de l'initiative « One UN », toutes les agences des Nations Unies unissent leurs forces, se fixent des priorités communes et identifient les solutions permettant un plus grand impact de leurs actions en appui à des réponses nationales effectives.

L'Initiative pour un socle de protection sociale correspond à un ensemble de transferts essentiels, de facilités et de services fondamentaux auxquels tous les citoyens devraient avoir accès. Elle peut être considérée comme une obligation de base d'assurer un niveau minimum essentiel des droits inclus dans les différents traités internationaux. En travaillant à la fois sur l'offre et la demande, le socle de protection sociale adopte une vision holistique de la protection sociale :

1. Services : Il garantit la disponibilité, la continuité et l'accès géographique et financier aux services essentiels, tels que l'eau et les services d'assainissement, une alimentation suffisante et nutritive, la santé, l'éducation, le logement, les centres d'informations sur l'épargne et l'assurance vie et d'autres services sociaux.
2. Transferts : Il garantit l'accès à ses services essentiels en assurant un paquet de base de transferts sociaux essentiels, en espèces ou en nature, versés aux personnes pauvres et vulnérables pour leur assurer un revenu minimum, ainsi que des moyens de subsistance. Le socle inclut des transferts sociaux (mais aussi les informations, droits et politiques) versés aux enfants, aux personnes actives disposant d'un revenu insuffisant et aux personnes âgées.

Il n'existe pas de solution uniforme. Il n'y a pas une seule et unique solution qui convienne à tous. Chaque pays a des besoins sociaux différents, des objectifs de développement propres et une capacité budgétaire pour les réaliser, et optera donc pour un ensemble spécifique de mesures. Grâce à une réponse coordonnée au sein des pays, le socle de protection sociale facilite et accélère l'introduction ou le renforcement de systèmes de protection sociale durables. L'Initiative soutient les pays dans leurs efforts visant à construire, agrandir, étendre ou à réorienter leurs systèmes de protection sociale. Une assistance technique de haute qualité/ à faible coût est offerte aux pays par des institutions agissant de manière plus coordonnée.

L'Initiative agit aux niveaux national, régional et mondial. Les groupes de travail nationaux appuient l'élaboration de définitions nationales d'un socle de protection sociale. Ces dernières sont intégrées dans les cadres existants de planification du développement national tels que le plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement, les Programmes Pays de promotion du Travail Décent (PPTD), les Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté (SNRP) ou les stratégies de croissance accélérée. Sur demande, les partenaires du socle fournissent également une assistance technique pour toutes les autres activités liées à la mise en œuvre du socle de protection sociale, notamment la sensibilisation/plaidoyer au niveau national, l'identification d'options politiques viables et de propositions concrètes, l'élaboration de mesures spécifiques aux pays, l'évaluation du coût et de la viabilité financière à long terme, le soutien de la mise en œuvre de décisions politiques identifiées, etc. Le réseau global d'appui technique fournit un appui technique aux équipes pays et fait le plaidoyer en faveur du socle de protection sociale à l'échelle régionale et mondiale.

L'initiative est menée par les acteurs et décideurs nationaux, y compris les gouvernements (ministères du Travail, de la Santé, des Finances, de l'Agriculture...), les partenaires sociaux et les ONG nationales, avec le soutien des institutions spécialisées de l'ONU.

Le BIT et l'OMS sont les organisations coordinatrices au niveau global. Les agences leader et autres agences engagées peuvent varier au niveau du pays en fonction de leurs capacités à mener l'initiative du socle de protection sociale dans le contexte concret du pays. La collaboration est également recherchée chez les partenaires de développement: c.-à-d. les donateurs bilatéraux, les banques de développement et les ONG actifs dans le secteur de la protection sociale. ■

pate-forme web

www.socialsecurityextension.org

contact

secsoc@ilo.org

healthfinancing@who.int



Initiative pour un socle de protection sociale